

# Ville neuve

INFO

HIVER 24 ■ 23



- 04** Le Village des lutins, un marché de Noël pour les enfants à Villeneuve
- 06** La Maison de Quartier intergénérationnelle ouvrira ses portes début 2025
- 08** À la rencontre de Michèle Grote, archiviste de la commune
- 14** Le Badminton Club Villeneuve : des as du volant !

# ÉDITORIAL

## S'imprégner de l'esprit des fêtes...



Chères Villeneuvoises, chers Villeneuvois,

Pour célébrer du mieux qu'il soit l'arrivée des fêtes de fin d'année, la Municipalité a choisi cette année de collaborer avec Riviera Noël et d'accueillir le Village des Lutins, sur la place de l'Ouchettaz, du 27 novembre au 24 décembre prochain (voir p. 4). Cette nouvelle attraction, complétée par l'offre des Chalets des Grenouilles et celle d'autres acteurs présents au bord du lac, saura, nous en sommes certains, séduire tous les publics et en particulier les familles, ce dont nous nous réjouissons. N'hésitez pas à tester cette combinaison d'offres alléchantes !

Mais là n'est pas notre seul motif de réjouissance. Après des années de réflexion et de travail, la Maison de quartier intergénérationnelle ouvrira ses portes en début d'année prochaine, dans les locaux des anciennes casernes entièrement refaits à neuf. Ceux-ci seront à disposition des jeunes et des aînés, des sociétés locales ou des partis politiques, qui pourront y mener toutes sortes d'activités ou tenir des assemblées générales. Les réservations se

feront auprès du bureau technique (voir p. 6).

Dans le cadre de notre série portrait, nous avons choisi, dans ce numéro, de mettre l'accent sur notre archiviste communale : Michèle Grote (voir p. 8). L'opportunité d'en savoir plus sur son parcours, mais aussi sur son activité depuis près de 27 ans. Les archives communales, des trésors de notre patrimoine souvent méconnus, mais dont la préservation se veut pourtant essentielle, comme autant de témoins de notre histoire et de notre passé.

À l'occasion de notre traditionnelle remise des mérites, nous avons enfin, en novembre dernier, récompensé trois personnalités pour leurs exploits personnels, leur investissement ou leurs actions (voir p.11). Encore toutes nos félicitations à elles. Il ne s'agit là, bien évidemment, que d'un échantillon des nombreuses personnes, sociétés sportives ou associations qui œuvrent chaque jour au bien-être des habitants de notre commune dans des domaines les plus divers. Nous ne pouvons que les remercier toutes et tous chaleureusement.

La Municipalité vous souhaite d'ores et déjà d'excellentes fêtes de fin d'année et vous présente ses meilleurs vœux pour l'année à venir.

Que les festivités soient belles !

Excellente lecture,

Corinne Ingold, Syndique

### Impressum

Parution :  
4x par an

Édition :  
Commune de Villeneuve

Comité de rédaction :  
Corinne Ingold, Syndique,  
Elisabeth Bastide, présidente  
du Conseil communal,  
Carole Pasche-Vogel,  
secrétaire municipale  
adjointe, Marlène Nerini,  
mncommunication.ch

Photographies :  
José Crespo

Graphisme :  
Bart Design, Lionel Crittin

Impression :  
CDS Imprimerie SA

Tirage :  
3'000 exemplaires

# AUTORITÉS

## Décisions du Conseil communal

VOICI UN RÉSUMÉ DES DÉCISIONS PRISES AU COURS DES SÉANCES DU 12 SEPTEMBRE ET 7 NOVEMBRE DERNIER.

### Dans sa séance du jeudi 12 septembre, le Conseil communal a :

Assermenté Mmes Chantal Casagrande (UDC) et Tamara Gerber (PLR), en qualité de nouvelles conseillères, en remplacement de MM. Julien Oppliger (UDC) et Yves Dubuis (PLR), conseillers démissionnaires.

Nommé M. Charles-Henri Pilet (UDC) à la Commission de recours en matière d'impôts communaux et taxes spéciales, en remplacement de M. Julien Oppliger (UDC).

Nommé M. Alexandre Pastore (UDC) à la délégation variable de l'ASPIHL, en remplacement de M. Julien Oppliger (UDC).

Nommé Mme Nuria Gerber (PLR) et M. Renaud Schneider (Le Centre) à la délégation variable d'EPUDEHL, en remplacement de M. Patrick Bürgin (PLR) et Mme Alicia Diserens (Le Centre), conseillers démissionnaires.

Accepté un nouveau « Règlement et tarif des émoluments du Contrôle des habitants », après l'avoir modifié en acceptant un amendement de M. Aurélien Clerc (voir préavis 04/2024).

Accepté une « Demande de crédit d'étude pour la création d'un Centre forestier comprenant un dépôt forestier, un couvert de stockage pour le bois de feu et une installation de chauffage commune avec le Centre des Paquays sur la parcelle 2844 » d'un montant de Fr. 190'000 (voir préavis 10/2024).

Accepté, pour la Place des Anciennes casernes, un « crédit de construction pour la réfection des collecteurs des eaux claires et des eaux usées et installation d'une fosse de relevage » d'un montant de Fr. 275'000 (voir préavis 15/2024).

Pris acte de la réponse municipale à l'interpellation de MM. Joachim Von der Lahr (Les Verts) et Nicolas De Angelis (PS), intitulée

« Le stationnement à Villeneuve, une question qui prend de la place » (voir communication 05/2024).

### Dans sa séance du jeudi 7 novembre, le Conseil communal a :

Approuvé le « Budget 2025 de l'Entente intercommunale sur la taxe de séjour et sur la taxe sur les résidences secondaires Riviera – Villeneuve (CITS) » (voir préavis 18/2024).

Pris acte de la réponse municipale au postulat de Mme Mélanie Aviolat (UDC) intitulé « Ils sont beaux nos hameaux ! » (voir communication 04/2024).

Pris acte de la réponse municipale à l'interpellation de M. Nicolas De Angelis (PS) intitulée « Diète postale à marche forcée – Stop ! » (voir communication 06/2024).

L'intégralité des documents peut être consultée sur le site internet de la commune : [www.villeneuve.ch](http://www.villeneuve.ch).

### Interventions des conseillères et conseillers communaux

Les conseillers communaux ont utilisé leur droit d'initiative de la manière suivante :

#### Séance du 12 septembre

M. Charles-Henri Pilet (UDC) : **question orale** demandant une prolongation de la barrière destinée aux personnes à mobilité réduite, pour un meilleur accès à la plage des Marines.

M. Julien Bobst (PLR) : explications et **vœu** au sujet du travail de la commission ad'hoc, dont il était rapporteur, sur la révision des statuts d'EPUDEHL.

#### Séance du 7 novembre

M. Vincent Devos (Les Verts) : **question orale** sur les aspects organisationnels et financiers de la 1ère édition du Village des Lutins, par Riviera Noël, sis sur le parc de l'Ouchettaz.

M. Charles-Henri Pilet (UDC) : **question orale** sur l'état du projet visant à améliorer les conditions de travail dans la salle du Conseil communal de la Maison de Ville (nouveau mobilier et équipement audiovisuel).

M. Vincent Devos (Les Verts) : **interpellation** « sur le fonctionnement du Fonds pour les Énergies renouvelables et le Développement Durable (FERDD). »

M. Dylan Karlen (UDC) : **postulat** intitulé « Densification : qu'en pense la population ? »

# ÉVÉNEMENT

## Fêter l'arrivée de Noël au Village des Lutins !

LES FÊTES DE FIN D'ANNÉE AURONT UNE SAVEUR TOUTE PARTICULIÈRE CETTE ANNÉE À VILLENEUVE. LA FONDATION RIVIERA NOËL, QUI GÈRE LES MARCHÉS DE MONTREUX ET DE VEVEY, A APPROCHÉ LA COMMUNE POUR METTRE SUR PIED UN VILLAGE DES LUTINS.



Le début de son installation, en octobre dernier, avait suscité un certain nombre d'interrogations de la part des habitants de Villeneuve. Aujourd'hui, le mystère est levé quant à la nature de l'infrastructure qui a pris place sur la place de l'Ouchettaz. Le Village des Lutins a en effet ouvert ses portes le 27 novembre dernier. Un espace, géré

par la Fondation Riviera Noël, entièrement dédié aux enfants et aux familles. Créée cette année, la fondation s'occupe de soutenir et développer les Marchés de Noël de Vevey et de Montreux. Il s'agissait pour elle de proposer une nouvelle offre aux visiteurs en provenance de la Riviera et de toute la Suisse. « Le canton nous encourage

fortement à réfléchir en termes de région et non plus en termes de localité lorsque nous mettons sur pied une manifestation, relève François Cardinaux, président de la Fondation Riviera Noël. C'est ainsi qu'est venue l'idée d'élargir notre rayon d'action à Villeneuve et de nous approcher des autorités pour envisager une collaboration. »

### Main dans la main avec les Chalets des Grenouilles

L'accès au Village des Lutins se veut libre. Une fois franchies les portes de l'enceinte, plusieurs animations - gratuites et payantes - sont proposées aux enfants et aux parents, de même qu'un espace pour se restaurer avec le Chalet Gourmand. Pas question pour autant de faire concurrence aux traditionnels Chalets des Grenouilles de Villeneuve (voir encadré). Bien au contraire. Les deux sites se veulent complémentaires. « C'était une condition du oui à ce projet, commente Marie-Claude Pellet, municipale en charge des nouvelles constructions communales, de l'intégration et du travail de proximité et des manifestations.

Un chemin avec des décorations lumineuses a par ailleurs été aménagé, afin de permettre aux visiteurs de passer facilement d'un site à l'autre. »

### Visibilité pour la commune

Le Village des Lutins sera ouvert du mercredi au dimanche, et cela jusqu'au 24 décembre prochain. De quoi susciter l'enthousiasme de la Municipalité. « À cette période de l'année, c'est un vrai plus en termes d'animations et de visibilité pour notre commune, poursuit Marie-Claude Pellet. Jusqu'ici, nous n'avions aucune retombée du Marché de Noël de Montreux, si ce n'est au niveau du parking et des problèmes que cela peut engendrer. La Fondation a également choisi de travailler avec des partenaires locaux et régionaux. Aujourd'hui, nous ne pouvons que nous réjouir de cette nouvelle collaboration et de l'engouement que le Village des Lutins va susciter. »

### Sur le long terme

S'il faudra patienter le début de l'année prochaine pour tirer un bilan de cette 1ère édition, la Fondation Riviera Noël est catégorique : elle

entend investir à Villeneuve à long terme. « Bien qu'il s'agisse d'un ballon d'essai, nous avons prévu de mettre en place le Village des Lutins pour cinq ans minimum. Nous procéderons aux adaptations nécessaires après chaque édition », explique François Cardinaux. Les visiteurs sont encouragés à prendre les transports publics pour se rendre sur le lieu, depuis Montreux ou Vevey. Un nouveau parking a également été aménagé à l'entrée de Villeneuve côté Chablais, en plus de celui déjà présent à la place de la Tronchenaz.

■ Plus de renseignements sur [www.montreuxriviera.com](http://www.montreuxriviera.com), rubrique Marché de Villeneuve.

### Horaires

Ouvert du mercredi au dimanche :

- Les mercredis, jeudis et dimanches de 13h à 18h
- Les vendredis et samedis de 13h à 20h

Horaires spéciaux le lundi 23 décembre, de 10h à 20h et le mardi 24 décembre de 10h à 17h.

### Les animations au Village des Lutins :

- Petit train en collaboration avec le Swiss Vapeur Parc
- Ateliers bricolage
- Carrousel
- Chants des cerfs
- Jeux d'arcades
- Simulateur de réalité virtuelle – dans le traîneau du Père Noël
- Chant des reines
- Mur de grimpe
- Stand de bonbons



### Un repas festif aux Chalets des Grenouilles



Pour célébrer comme il se doit l'arrivée des fêtes de fin d'année, les traditionnels Chalets des Grenouilles vous accueillent cette année encore au Quai Grand'Rive, à quelques mètres du Village des Lutins et cela, jusqu'au samedi 21 décembre prochain. L'occasion de partager un moment en famille ou entre amis autour d'un verre de vin local ou autour d'un repas concocté par l'équipe des Chalets avec des

produits de la région. La réservation est obligatoire pour déguster le menu proposé à midi et le soir à l'intérieur de l'un des quatre chalets à disposition. Boissons, petite restauration et animations musicales attendent également les visiteurs au resto-bar, sous l'igloo géant, ouvert de 11h à 23h. Pour tous renseignements : [www.chaletsdesgrenouilles.ch](http://www.chaletsdesgrenouilles.ch).

# SOCIAL

## Fin des travaux pour la Maison de quartier intergénérationnelle

APRÈS PLUS D'UNE ANNÉE ET DEMIE DE TRAVAUX, LA MAISON DE QUARTIER INTERGÉNÉRATIONNELLE DE VILLENEUVE OUVRIRA SES PORTES DÉBUT 2025.

« C'est une immense satisfaction et l'aboutissement d'un long travail », commente Marie-Claude Pellet, municipale en charge des nouvelles constructions communales, de l'intégration et du travail de proximité et des manifestations. En début d'année prochaine, la Maison de quartier intergénérationnelle, sise dans les anciennes casernes de Villeneuve, derrière le Temple, accueillera en effet ses premiers locataires et bénéficiaires, après plus d'une année et demie de travaux. Pour rappel, les premières réflexions sur la création de ce centre et du réaménagement du bâtiment des casernes ont eu lieu il y a une dizaine d'années déjà.

### Service jeunesse renforcé

Le nouvel édifice comprendra un espace de rencontres au rez-de-chaussée pouvant recevoir jusqu'à 50

personnes assises, tandis qu'au premier étage se trouvent deux salles de conférences modulables, de même que le service jeunesse de la commune, renforcé pour l'occasion. Un ou une nouvelle travailleur.se sociale de proximité (TSP) viendra appuyer le travail de l'actuelle TSP Odete Bernard dès le mois de mars. Les locaux occupés par cette dernière au Quai Grand'Rives 16 seront quant à eux réattribués à un autre service de l'administration communale, pour l'heure encore à déterminer.

### Partage intergénérationnel et nouveaux locaux

L'objectif du nouvel édifice est le suivant : réaliser un lieu pour que les jeunes puissent se retrouver et y organiser un certain nombre d'activités. L'espace sera ainsi ouvert à cet effet tous les jours de la semaine de 15h30 à 19h00. Il s'agissait aussi d'offrir de nouveaux



Thibaut Cornet, conducteur de travaux du bureau ARCHI-DT SA à Montreux, en compagnie de Hervé Nicola, collaborateur technique à la commune et Marie-Claude Pellet, municipale.



locaux à celles et ceux qui fréquentaient auparavant les casernes : l'École de musique de Villeneuve et environs, le Café bienvenue mis sur pied par la commission d'intégration, les Aînés de Villeneuve notamment. « L'idée est de favoriser les rencontres et de créer du lien entre les différentes générations », détaille la municipale.

### Réservation des lieux

La nouvelle Maison de quartier entend également pallier le manque de locaux de réunion à la fois pour les sociétés et associations locales, la population et les partis politiques. À noter que les salles de conférences seront mises gratuitement à disposition des sociétés et associations de Villeneuve qui en font la demande. Les particuliers pourront également louer l'espace pour des réunions (réunion PPE par exemple), mais attention, il ne sera pas possible d'y organiser des manifestations et fêtes privées. Les personnes intéressées peuvent s'adresser directement au bureau

technique pour tous renseignements et demandes de réservations, et cela à partir de janvier 2025.

■ Bureau technique,  
Grand'Rue 1 à Villeneuve,  
021 967 07 47, btville-  
neuve.ch.  
Horaires : Lu-je, 8h-11h30  
et 14h-16h30 ; ve :  
8h-11h30 – 14h-16h.

**GUICHET DE PROXIMITÉ**

**Du soutien administratif à portée de la main**

**Rendez-nous visite!**  
Habitantes et habitants du district d'Aigle, ce guichet vous accompagne dans vos démarches administratives cantonales.

Préfecture d'Aigle  
Rue du Marché 2  
1860 Aigle

Ouvert du  
lundi au vendredi

Tel.: 021 338 44 44  
vd.ch/guichet-proximite

vaud

## Concours

### Quel nom pour la Maison de quartier intergénérationnelle ?

À vos méninges ! La Municipalité lance un concours pour trouver le nom de la future Maison de quartier intergénérationnelle. Ce concours est ouvert à toutes et tous, jeunes et moins jeunes. Toutes les idées sont les bienvenues.

Le délai de participation est fixé au 31 décembre prochain. Les propositions peuvent être envoyées à l'adresse **commune@villeneuve.ch**, mention « concours ». Il est aussi possible de les transmettre directement au greffe municipal : Grand Rue 1, à Villeneuve.

Les trois meilleures propositions retenues par la Municipalité seront publiées dans le « Villeneuve Info » de mars prochain. Les gagnants recevront un prix en guise de remerciements.

# ADMINISTRATION COMMUNALE

## Les archives dans la peau

ENGAGÉE EN 1997 À 20%, ELLE S'OCCUPE DE GÉRER ET TRIER LES ARCHIVES COMMUNALES DE VILLENEUVE DEPUIS PRÈS DE 27 ANS. RENCONTRE AVEC L'HISTORIENNE DES MONUMENTS ET ARCHIVISTE MICHÈLE GROTE.



« On peut lire plusieurs fois les mêmes archives et à chaque relecture, c'est une nouvelle découverte. »

« J'ai la chance de faire un métier que j'aime, c'est quelque chose de très précieux », nous dit Michèle Grote, lorsque nous la rencontrons dans les locaux des archives communales, sises dans le sous-sol du Collège Lac. Et pourtant, ce n'est pas forcément dans cette voie que la jeune fille d'alors se serait dirigée après son école obligatoire à Lausanne. Son papa faisait partie des derniers tailleurs d'habits de la ville, tandis que sa maman travaillait comme couturière dans l'appartement au-dessus de l'atelier. « Il semblait que j'étais moi-même plutôt douée dans ce domaine, mais mes parents n'ont jamais voulu que je fasse ce métier. Tu vas te casser le dos, me disaient-ils. Eux, ce qu'ils voulaient, c'était que je sois enseignante, pour les vacances », sourit-elle.

### Histoire de l'art

Ses premiers contacts avec Villeneuve remontent à son enfance. Elle y passe ses

vacances chez son oncle gendarme pour fuir l'oppression de la ville. C'est bien des années plus tard, alors qu'elle effectue son mémoire en histoire de l'art à l'Université de Lausanne, que le village se souvient à elle. « Inscrite à l'Université de Lausanne sans grand enthousiasme, ma rencontre avec Marcel Grandjean, professeur d'histoire de l'art monumental régional, a été décisive pour mon avenir, grâce à la qualité de son enseignement et parce qu'il nous a appris concrètement un métier, celui d'historien des monuments et de la recherche dans les archives. » Au moment de choisir un sujet de mémoire de licence, les bons souvenirs d'enfance ont fait pencher la balance en faveur de Villeneuve, plus précisément l'architecture de Villeneuve aux 18ème et 19ème siècles. Elle commence par procéder au recensement architectural des bâtiments villeneuvois, sous mandat des Monuments historiques et

de la commune, avant de dépouiller les archives pour les mettre en relation avec le terrain. « Cela a été une magnifique expérience ». Peu de temps après avoir décroché sa licence, elle effectue un remplacement de six mois comme professeur au Collège de Moudon, qu'elle ne poursuivra pas, n'en déplaçant pas ses parents. « Ce n'était vraiment pas fait pour moi. »

### Passion des tuiles

S'ensuivent quelques années en Suisse allemande, où elle se découvre une autre passion... pour les tuiles. Elle effectue un stage aux Monuments historiques du canton de Zoug et collabore en parallèle avec le Musée de la Tuilerie à Cham, au bord du lac zougais. Lorsqu'elle rentre à Lausanne en 1987, elle est mandatée par les Monuments historiques du canton de Vaud pour récolter les tuiles intéressantes sur différents chantiers et en faire l'inven-

taire. « Le canton de Vaud s'est avéré particulièrement intéressant pour l'étude des tuiles anciennes. J'ai même été appelée récemment par le canton de Genève comme spécialiste en la matière, ce qui m'a permis d'élargir mon horizon », ajoute-t-elle. C'est à cette période qu'elle se lance comme historienne des monuments indépendante. « J'étais une des premières à vouloir obtenir ce statut. Autant dire que cela n'a pas été facile. »

### **Arrivée à Villeneuve**

En 1992, afin d'assurer un minimum vital, elle est engagée à 50% comme archiviste aux Monuments historiques de l'État de Vaud. « J'étais partie pour huit ans et finalement, je suis restée 30 ans », explique-t-elle. En 1997, elle complète son pourcentage par un 20% à la Commune de Villeneuve. « Je suis venue habiter la cité du bout du lac en 1995, ce qui a permis que l'on me propose ce poste. J'ai remplacé André Bertholet, historien local et bourgeois d'honneur de la ville, qui avait choisi de donner sa démission à 87 ans. » Organiser et classer les

archives de Villeneuve, mais aussi faire l'inventaire et le tri de tous les documents produits par les services de l'administration communale : une tâche à laquelle s'attelle Michèle Grote depuis 27 ans maintenant. Un travail de fourmi comme elle se plaît à dire, mais qu'elle effectue toujours avec le même engouement.

### **Un puzzle qui se complète**

« Vous pouvez lire les mêmes archives, une fois, deux fois, puis trois fois... À chaque relecture, vous découvrirez des choses que vous n'aviez pas vues. Cela dépend de l'évolution de vos connaissances et des demandes que l'on vous fait. Au fil des ans, les pièces du puzzle se mettent gentiment en place jusqu'à avoir une vision plus globale et complète du tableau. » Passionnée, le terme n'est pas galvaudé en ce qui concerne l'archiviste communale. Lorsqu'elle n'étudie pas des documents d'archives, elle recherche des cartes postales historiques de... Villeneuve, afin de parfaire ses connaissances du village. Michèle Grote, un livre ouvert qui n'est pas près de se refermer.

## **Devenir famille d'accueil pour personne migrante**

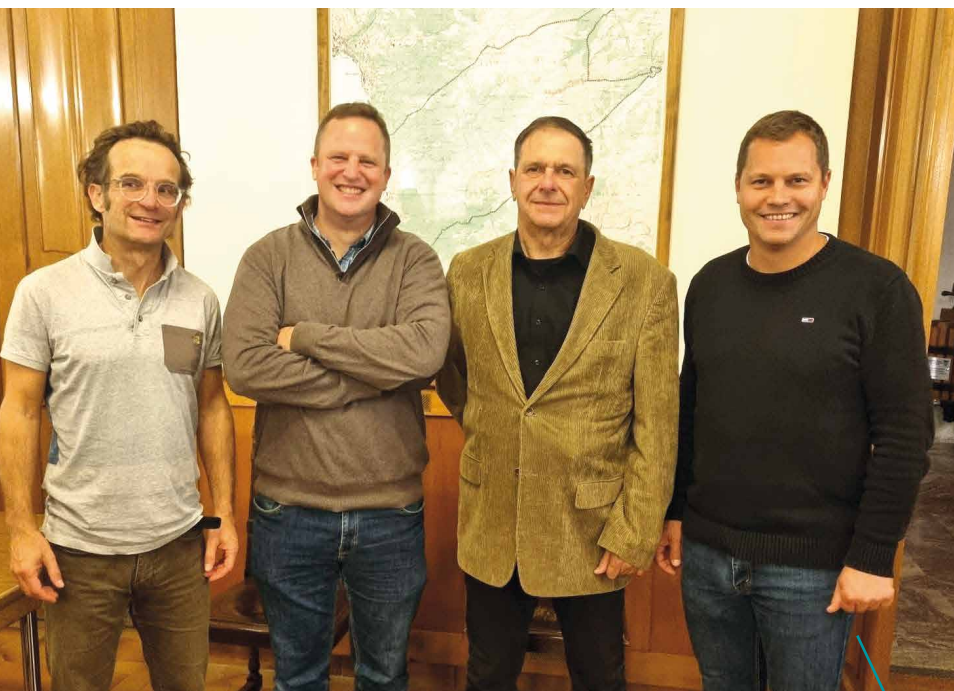
Initié par l'Établissement vaudois d'accueil des migrants (EVAM) en 2016, le projet « Héberger un migrant », offre aux particuliers l'opportunité d'accueillir des personnes migrantes dans des conditions optimales et ainsi favoriser leur intégration. L'objectif est notamment de favoriser les échanges et les rencontres, tout en facilitant l'apprentissage de la langue et la compréhension des mœurs et coutumes suisses.

Quelques conditions sont nécessaires : mettre à disposition au moins une chambre privée et meublée, donner accès à la cuisine, la salle de bains et la buanderie, être à proximité des transports publics, s'engager pour un accueil d'une durée minimale de six mois. Un coordinateur de l'EVAM assure un accompagnement et répond aux questions des hôtes et des invités. Une contribution financière est proposée aux logeurs en fonction du lieu, du nombre de pièces et du nombre de personnes hébergées. En cas d'intérêt, vous pouvez contacter le coordinateur régional du district au 021 338 99 11 ou envoyer un mail à l'adresse : [interfaceLORP@evam.ch](mailto:interfaceLORP@evam.ch).

# CONSEIL COMMUNAL

## Dans le viseur des chefs de groupe

QUEL RÔLE OCCUPENT LES CHEFS DE GROUPE AU SEIN DU CONSEIL COMMUNAL DE VILLENEUVE ? UNE QUESTION QUE NOUS AVONS CHOISI D'ABORDER À MI-CHEMIN DE CETTE LÉGISLATURE.



De g. à dr: Vincent Devos, Alexandre Pastore, Robert Conrad et Aurélien Clerc (absent sur la photo: Thierry Perrin).

On appelle chefs de groupe les personnes qui représentent un groupe politique au sein du législatif. À Villeneuve, ces personnes sont élues par leur groupe au début de chaque législature. Elles peuvent être réélues de fois en fois. Cette fonction est entièrement bénévole. Les critères varient en fonction des partis, mais le choix se

fait généralement en fonction de l'ancienneté, de l'expérience, de la personnalité ou de la capacité à prendre la parole en public. Il n'existe pas de règles en la matière. À Villeneuve, quatre groupes sont présents au Conseil communal : PLR, PS, UDC et Verts. En effet, pour former un groupe, il est nécessaire d'avoir au moins 5 élus, selon

le règlement du Conseil. Le parti du Centre, avec 4 conseillers, n'est formellement pas un groupe. Néanmoins, il a un représentant, au Conseil, en la personne de M. Thierry Perrin.

### Représentation

Le rôle du chef de groupe est multiple. Il défend la position des membres de son groupe lors des séances du législatif (et face aux médias également). Le lundi précédant chaque réunion du Conseil communal, il s'occupe de convoquer le groupe politique afin de préparer et de passer en revue les sujets à l'ordre du jour, et adopter une position commune le cas échéant. Tous les chefs de groupe se réunissent également avant le début de chaque séance du Conseil communal avec la

présidente de celui-ci, pour échanger et faire part de leurs positions, assurer en ce sens la bonne tenue des débats.

### Référent du Bureau du Conseil communal

Le chef de groupe est également l'interlocuteur de référence pour le Bureau du Conseil communal. C'est lui aussi qui présente au Conseil communal les nouveaux membres de son groupe, en cas de démission d'un élu par exemple. S'il se tient à disposition des citoyens souhaitant rejoindre le groupe politique, il n'a pas pour tâche de recruter des membres, cette fonction s'adressant davantage au président ou au vice-président de la formation politique en question.

### Les chefs de groupe de Villeneuve

| Partis       | Noms              |
|--------------|-------------------|
| PLR          | Aurélien Clerc    |
| PS           | Robert Conrad     |
| UDC          | Alexandre Pastore |
| Les Vert-e-s | Vincent Devos     |
| Le Centre    | Thierry Perrin    |

# CÉRÉMONIE

## Une soirée d'exception

LA SOIRÉE DES NOUVEAUX HABITANTS, CITOYENS ET PERSONNES NATURALISÉES A EU LIEU LE 13 NOVEMBRE DERNIER À LA GRANDE SALLE DU COLLÈGE LAC. UNE CENTAINE DE PERSONNES A RÉPONDU À L'INVITATION DE LA MUNICIPALITÉ.

Après la partie officielle, un apéritif dînatoire a été servi et les invités ont pu découvrir les stands tenus par

différentes sociétés locales venues se présenter. Retour en images.



### Trois citoyens très méritants !



De g. à dr: Rolph Hirsch, Laura Zanchini et Bernard Chalon.

Cette soirée a également été l'occasion, pour la Municipalité, de procéder à la remise des traditionnels mérites de la commune. Cette année, trois récompenses ont été décernées.

Le **Mérite villeneuvois** est revenu à Laura Zanchini pour son incroyable dévouement auprès du Comité de la Gym Villeneuve pendant plus de 30 ans.

Le **Mérite sportif** a été attribué à Bernard

Chalon pour sa première place à la plonge au mannequin, au classement individuel, obtenue lors de la Fête internationale de sauvetage, qui a eu lieu en août dernier à Cully.

Le **Mérite citoyen** a récompensé cette année Rolf Hirsch, pour son action de longue date en faveur de l'environnement, en nettoyant avec plaisir et régularité la plage des Marines.

Toutes nos félicitations à eux !

# FORÊT

## Un centre forestier devrait voir le jour à Villeneuve

EN SEPTEMBRE DERNIER, LE CONSEIL COMMUNAL A DONNÉ SON AVAL À UN CRÉDIT DE PRÈS DE 190'000 FRANCS POUR ÉTUDIER LA CRÉATION D'UN TEL CENTRE SUR LE SITE DES PAQUAYS. EXPLICATIONS.

Les activités du service des forêts de Villeneuve sont actuellement réparties entre plusieurs lieux : le dépôt d'Arvel, le hangar de la Chevalerette et le couvert des Paquays. Le bureau du garde forestier et du contre-maître se trouve, quant à lui, dans la Maison de commune de Veytaux. En raison de la construction à venir de la déchetterie en Arvel, l'espace réservé au service ne convient plus à ses nombreuses tâches. Conserver le dépôt à côté de la déchetterie pose des problèmes d'exploitation, les deux activités n'étant guère compatibles. Les locaux occupés actuellement ne répondent pas non plus aux normes en matière de sécurité incendie, d'utilisation et de stockage de matières inflammables. À l'image de la voirie, les collaborateurs du service des forêts ne disposent pas de vestiaires et de sanitaires adéquats.

### Si vous avez manqué le début...

Il y a deux ans, la Direction générale de l'environnement (DGE) – Forêt a approché la commune pour l'informer qu'elle était à la recherche de places de stockage de bois en cas de tempête : pour le bois exploité à la suite de forts vents, mais aussi pour les matériaux issus de laves torrentielles, lesquels doivent être stockés de manière temporaire avant d'être valorisés.

Une étude mandatée par les deux partenaires a mis en avant le site des Paquays. La commune y possède une parcelle qui présente de nombreux avantages pour la construction d'un centre forestier. Elle se trouve à proximité de l'autoroute et offre un accès routier privilégié pour le commerce du bois. Sa surface peut accueillir plusieurs aménagements : dépôt forestier (bureaux, vestiaires, réfectoire, garage, ateliers...);



Le nouveau centre forestier prendrait place sur une parcelle communale à proximité du Centre des Paquays.

*L'aménagement d'une chaufferie à plaquettes de bois sèches permettrait en outre d'alimenter le chauffage le dépôt mais aussi le Centre des Paquays voisin, dont l'installation est en fin de vie.*

bâtiment de stockage et de séchage de grumes ; couvert pour le stockage de bois de feu (env. 300 stères) ; place à bois.

### Tout sur un même site

Cette parcelle permettrait en outre de regrouper les tâches du service des forêts sur un seul site et d'améliorer ainsi de manière significative son organisation et son efficacité. « La situation de cette nouvelle infrastructure, proche des voies de passage, mettrait également en évidence les prestations que



le service peut offrir à la population, notamment en termes de bois de feu, plaquettes forestières, bancs et tables », commente Dominique Pythoud, municipal en charge des services industriels et des forêts. Soucieuse d'améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments communaux, la Municipalité entend également profiter de la construction du centre forestier, et en particulier de la chaufferie et du hangar à plaquettes, pour alimenter en chauffage le Centre des Paquays, dont l'installation est en fin de vie.

### Nouveau garde-meubles

Côté Arvel, le déménagement du service des forêts libérerait un espace, lequel pourrait idéalement accueillir le garde-meubles communal, lequel se trouve actuellement dans un baraquement militaire, éloigné et difficile d'accès. La DGE-Biodiversité s'est engagée à compenser financièrement la démolition de ce baraquement dans le cadre d'un projet de renaturation de l'Eau Froide dans le secteur et de le transformer en place de pique-nique.

### Financement

La réalisation du futur centre forestier est estimée à 2.8 millions de francs. À noter que le projet sera soutenu financièrement par le canton pour la partie exploitation forestière, à savoir : le dépôt forestier, la partie de la chaufferie et du hangar à plaquettes dédiée. Des subventions qui couvriront près de 54% du montant de la construction. À cela s'ajoute une participation supplémentaire comme soutien à la création de la place à bois qui porte le subventionnement à 75%.

### Mon beau sapin, roi des forêts...



À vos agendas ! La vente de sapins de Noël par le service des forêts de la commune aura lieu le jeudi 5 décembre prochain, dans le cadre des animations des Chalets des Grenouilles.

Grandeur et coût des sapins de Nordmann suisses :

100-125cm  
25 francs

150-175cm  
35 francs

Vous pouvez encore réserver votre sapin de Noël jusqu'au 29 novembre à midi à l'adresse suivante : [forets@villeneuve.ch](mailto:forets@villeneuve.ch) ou auprès du greffe municipal (021 967 07 07). Venez le retirer aux Chalets des Grenouilles le jeudi 5 décembre de 15h à 19h. Un thé du bûcheron vous sera offert par la même occasion ! Restauration possible sur place.

200-225cm  
60 francs

250-300cm  
95 francs

# ASSOCIATION

## Prendre le volant sans aucun risque

FONDÉ EN 1985, LE BADMINTON CLUB VILLENEUVE FÊTERA L'AN PROCHAIN SES 40 ANS, FAISANT DE LUI L'UN DES PLUS ANCIENS CLUBS DE L'EST VAUDOIS. UN SPORT, ACCESSIBLE À TOUTES ET À TOUS, QUE L'ON SOIT FÉRUS DE COMPÉTITION OU QUE L'ON SOUHAITE JUSTE SE DÉFOULER.



Sunil Khurdi est membre du comité depuis près de 20 ans. C'est en 2006 que l'ingénieur en informatique a intégré le comité du Badminton Club de Villeneuve (BCV). Outre son rôle au sein du comité, ce père de famille de deux enfants s'est formé pour devenir « Coach Jeunesse & Sports ». Il est le garant de la formation au sein du club.

### Amener les juniors en compétition

Parmi les objectifs du BCV figure en effet clairement la

volonté de fournir une formation de qualité aux jeunes joueurs. « Nous avons une quinzaine de juniors de 8 à 18 ans et notre but est de les amener en compétition, relève Sunil Khurdi. Quatre d'entre eux participent déjà aux matchs organisés par l'Association Badminton Vaud, qui chapeaute les compétitions cantonales. » Pour améliorer encore la qualité de l'encadrement, le club villeneuvois s'est rapproché de trois autres clubs de la Riviera afin d'engager un entraîneur de niveau national. « Nous cherchions une solution pour garder nos meilleurs juniors le plus longtemps possible au sein de nos structures, avant qu'ils ne partent dans des clubs plus importants comme Lausanne ou Yverdon, poursuit le formateur. C'est la raison pour laquelle nous proposons, depuis deux ans, un entraînement hebdomadaire de niveau « élite », à Vevey, avec un ancien joueur de Ligue nationale A. »

### Un club qui milite en 4ème ligue

À l'instar du tennis, les compétitions régionales se déroulent sous la forme d'interclubs. Sur un week-end, les joueurs et joueuses s'affrontent au travers de 7 matchs. Les groupes sont formés de 6 à 7 clubs d'une même région. « C'est vraiment très sympa, explique Sunil Khurdi. Après chaque match, l'équipe qui reçoit invite les joueurs et joueuses à un repas ou à un apéritif. C'est un moment très agréable et riche en rencontres. » Après de nombreuses années à évoluer en 3ème ligue, les Villeneuvois se battent désormais en 4ème ligue sous l'étiquette « Union Mont Pèlerin – Villeneuve », signe d'une collaboration avec leurs confrères du club des hauts de Vevey.

### Une pratique toute l'année

Les infrastructures sportives de la Halle de la Tronchenaz permettent aux joueurs et joueuses de bénéficier d'un espace d'envergure et

chauffé, leur octroyant, de fait, un terrain de jeu 365 jours par an.

« Grâce au soutien de la commune, nous avons la chance de pouvoir bénéficier de six courts à des tarifs très avantageux. Nous disposons de deux plages horaires par semaine, le lundi et le mercredi, pour les entraînements ou la pratique en loisirs. » Mentionnons en effet que si certains joueurs apprécient la compétition, d'autres viennent pratiquer cette activité sportive par pur plaisir. Si ce sport se veut facile d'accès, n'allez pas croire que vous allez vous ménager pour autant. Le badminton exige vitesse, sens tactique, coordination et souplesse. Si le cœur vous en dit, les deux premiers cours vous sont offerts.

■ Toutes les infos sur :  
Badminton Club Villeneuve,  
[www.bcvilleneuve.ch](http://www.bcvilleneuve.ch),  
[badvilleneuve@gmail.com](mailto:badvilleneuve@gmail.com)  
ou sur la page facebook du club.

# JUMELAGE

## Jumelage Villeneuve – La Crau : une année riche en événements...

L'ANNÉE 2024 A ÉTÉ MARQUÉE PAR DE NOMBREUSES RENCONTRES AVEC NOS JUMEAUX DE LA VILLE DE LA CRAU, EN FRANCE, UN JUMELAGE QUI PERDURE DEPUIS 1987.



En mars dernier, le Ski-Club Villeneuve s'est rendu dans la station des Deux Alpes, Vénosc, pour y rejoindre leurs confrères craurois et pratiquer ensemble leur sport favori. Malgré une météo médiocre, tous les participants ont eu beaucoup de plaisir à partager pistes de ski et logements.

conseiller municipal délégué au jumelage, Camille Disdier, et le président du jumelage craurois, Henri Provence et son épouse, ont représenté à cette occasion notre ville jumelle.

À la mi-août, une délégation de 30 Craurois est venue assister au 14ème Acroshow de Villeneuve et ses vols acrobatiques. Ce séjour de 4 jours a pu être réalisé grâce à la motivation de logeurs villeneuvois qui ont pu apprécier de près la compagnie de leurs hôtes à l'accent chantant. Certains les ont aussi emmenés découvrir d'autres atouts et charmes de notre région.



En juin, ce fut au tour du vélo club français de venir en villégiature à Evian. La commission du jumelage villeneuvois en a profité pour organiser une visite du Centre mondial du cyclisme à Aigle. L'occasion d'admirer les installations du centre et les prouesses techniques de leurs talentueux stagiaires. Le lendemain, une rencontre a été mise sur pied avec les cyclistes de la Gym Villeneuve. Le parcours de 50 km a été suivi d'un repas chez Christophe Bertholet, vigneron, lequel a concocté sa fameuse fondue dans le pain. Ce repas, inconnu de nos amis, leur a permis de porter un autre regard sur notre traditionnel mets au fromage.

Du 29 août au 1er septembre, une partie des membres de la commission du jumelage de notre commune se sont rendus dans le Var pour participer à la journée des associations crauroises. Cette manifestation est propice à nouer des contacts. Plus de cent sociétés, sportives et culturelles y sont présentes. Une occasion supplémentaire d'encourager nos jumeaux à venir en Suisse.



Le 1er août, la Municipalité de Villeneuve a invité la Mairie de La Crau à venir fêter la signature du pacte fédéral de 1291. Le

Le 23 novembre dernier enfin, une dizaine de Craurois sont venus interpréter deux pièces de théâtre à la Fondation Waddilove, à l'intention de la population.

# AGENDA

## De décembre 2024 à février 2025

### Fêtes de fin d'année



#### Jusqu'au 21 décembre

Fêtes de fin d'année, Chalets des Grenouilles  
Quai Grand'Rives, parking du camping des  
Horizons Bleus.

#### Jusqu'au 24 décembre

Village des Lutins, Place de l'Ouchettaz  
(Manège Enchanté, Petit Train des Lutins,  
Chalet des Arcades Fun Planet, le Monde  
Virtuel du Père Noël, rencontre avec le Clown  
Bidibulle, place de jeu, forêt magique des  
Lutins)  
Place de l'Ouchettaz  
Me-je 13h – 18h, ve 13h – 20h, sa 10h-20h, di  
10h – 18h0 + lu-ma 23/24.12  
www.montreuxnoel.com/#open-menu.

#### Jusqu'au 24 décembre

Calendrier de l'Avent, chaque jour un  
rendez-vous chez un commerçant de la  
Grand'Rue.

### Décembre

#### Dimanche 1er

Marche pour la paix,  
de Territet au Memorial Gandhi  
12h / Organisation : Indianparadise Villeneuve

#### Mardi 3

Table d'hôtes Pro Senectute  
« Chez Bernie et Emilie »  
12h / sur réservation 48h à l'avance  
(5 personnes max)

#### Vendredi 6

Viva-Cité / First Friday / St-Nicolas  
17h – 22h / Grand'Rue

#### Vendredi 6

Noël des Aînés de Villeneuve  
11h30 / Salle paroissiale

#### Samedi 7

Un froid de canard !  
Balade en compagnie de l'ornithologue Julia  
Wildi à la découverte des oiseaux hivernants  
dans leur environnement. Inscription en ligne :  
www.pronatura.ch.

#### Samedi 7

Bains froids au lac : initiation et expérience  
pratique / Qi Tao évolution  
10h30 / Plages des Marines / Quai des  
correspondances (à côté de la piscine)

#### Samedi 7 et dimanche 8

Merci Monsieur Prévert,  
mise en scène Florine Oury  
Sa 15h & 17h, di 14h & 16h  
École de Théâtre Olivier Duperex

#### Dimanche 8

« La tête dans les étoiles », spectacle musical  
des professeurs du Conservatoire Montreux –  
Vevey - Riviera  
11h / Fondation Waddilove / Entrée libre

#### Dimanche 8

Concert Quatuor VIVAT  
de Saint-Petersbourg  
17h / Temple St-Paul

#### Du jeudi 12 au dimanche 15

Le Père Noël est une ordure,  
de Jean-Marie Poiré,  
Je 20h, ve 20h, sa 19h, di 17h  
Café-Théâtre de l'Odéon

#### Samedi 14

Concert des ateliers rock du Conservatoire  
de Montreux-Vevey-Riviera  
19h / Fondation Waddilove / Entrée libre

#### Dimanche 15

Concert ensemble vocal Novantiqua de Sion,  
Les Concerts de Villeneuve  
17h / Temple St-Paul

#### Samedi 21

Bains froids au lac : initiation et expérience  
pratique / Qi Tao évolution  
10h30 / Plages des Marines / Quai des  
correspondances (à côté de la piscine)

#### Dimanche 22

40 ans de la Marche à l'Etoile, organisés par la  
Paroisse de Villeneuve Haut-Lac  
Cortège aux flambeaux et crèche vivante  
17h30 / Ferme de la famille Catéllaz à Noville

### Janvier

#### Vendredi 3

Viva-Cité / First Friday  
17h – 22h / Grand'Rue

#### Du vendredi 10 au dimanche 12

Fondue dans le pain à la terrasse  
ve-sa le soir et sa-di à midi  
Terrasse du Domaine Bertholet

#### Dimanche 12

Concert Ensemble vocal DEMUSICA  
« De l'attente à la lumière »  
Les Concerts de Villeneuve  
17h00 / Temple St-Paul

#### Mercredi 15

Don du sang  
16h30 – 19h30 / Collège Lac, grande salle

#### Du vendredi 17 au dimanche 19

Fondue dans le pain à la terrasse  
ve-sa le soir et sa-di à midi  
Terrasse du Domaine Bertholet

### Février

#### Dimanche 2

Concert du Quintette à cordes « La Truite »  
Les Concerts de Villeneuve  
17h00 / Temple St-Paul

#### Vendredi 7

Viva-Cité / First Friday  
17h – 22h / Grand'Rue

Gabriel Tornay « Le Mentaliste retrouve le  
temps perdu »  
20h / Café-Théâtre de L'Odéon

### Permanence : rappel

La Municipalité tient une permanence  
ouverte à toutes et tous chaque  
premier lundi du mois de 18h à 19h.  
Pendant la saison hivernale, elle  
accueille les habitants au camotzet de  
la Maison de Ville.

Pour l'agenda complet des  
manifestations, nous vous remercions  
de vous référer au site de notre  
commune : [villeneuve.ch](http://villeneuve.ch).

### Séances du Conseil communal :

Jeudi 12 décembre, 18h  
Jeudi 6 février 2025, 20h

■  
**Ouvertes au public, les séances  
ont lieu à la Maison de Ville.**

Prochaine parution du  
Villeneuve Info : mars 2025